

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° DU PROCÈS-VERBAL

**EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER** 

# C65265327

NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique 22/10/2025

25057615 (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

## (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

22/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE** 

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

#### (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1356

SIGNATURE:

#### IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date de 1<sup>ère</sup> mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation circulation FZ-349-GJ (F) 17/05/2021 7/05/2021

> Marque Désignation commerciale

RENAULT **MASTER** 

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF6VF000267030663 N<sub>1</sub> VASP

Type/CNIT

N10RENVSD24H581

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

#### (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

152063

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

Énergie

GO

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

Défaillances critiques :

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) ARD

3.2.1.a.3. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces : visibilité fortement entravée AV

5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVG, AVD

8.4.1.a.3. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : écoulement permanent constituant un risque très grave. AV

Défaillances majeures :

3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AVG

3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences D

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG, AVD

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX. FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse ARD, ARG

4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse D 4.2.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation : très

grand risque de détachement ARD

4.4.1.a, 2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) G

4.10.1.a.2. LIAISONS ÉLECTRIQUES ENTRE LE VÉHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE :

Mauvaise fixation des composants fixes : prise mal attachée

4.10.1.b.2. LIAISONS ÉLECTRIQUES ENTRE LE VÉHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE :

Isolation endommagée ou détériorée : risque de court-circuit 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mai fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures G

6.2.9.a.2. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS :

Fixation défectueuse d'un accessoire ou équipement G

6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures D 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

#### Défaillances mineures :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR

2.7.1.a.1. RIPAGE: Ripage excessif

5.3.2.d.1. AMORTISSEURS: Ecart significatif entre la droite et la gauche AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé D 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques

## Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

### MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

**AVANT** ARRIFRE D G D Ripage (-8 à +8 m/km) : +8.3 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 1 % 95 % Forces verticales : 1512 daN 1515 daN Frein de service Forces de freinage : 469 daN 433 daN 541 daN 422 daN Déséquilibre (<20%): 8 % 22 % Forces de freinage (efficacité): 469 da N 433 daN 541 daN

422 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 18 %

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 61 %



# **PROCÈS-VERBAL** DE CONTRÔLE TECHNIQUE



#### **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

22/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE** 

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date d'immatriculation (2) Immatriculation et pays FZ-349-GJ (F)

ère mise Date circulation 17/05/2021 1/7/05/2021

de

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale Genre

VF6VF000267030663

VASP

Type/CNIT

Énergie

N10RENVSD24H581

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

152063

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

22/10/2025

25057615

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal

précédents non réalisé

Attention ce procès-verbal contient 2 pages



#### MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

**AVANT** ARRIERE G G D +8.3 m/km Ripage (-8 à +8 m/km) :

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 61 %

1 %

95 %

Forces verticales:

1512 daN

1515 daN

Frein de service

Forces de freinage :

469 daN

433 daN

541 daN

422 daN

Déséquilibre (<20%): Forces de freinage (efficacité) : 469 da N

433 daN

541 daN

22 %

422 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 18 %